

Question présentée par le député :

M. André Python

Date de dépôt : 14 mars 2016

Question écrite **Renaturation du Foron**

La renaturation du Foron, suite à des débordements, est une évidence pour protéger la commune de Puplinge, qui à l'époque avait dû financer des digues sur France pour se protéger des crues.

Actuellement, les terrains situés en France et prévus pour élargir le cours du Foron sont devenus constructibles et ont été construits, repoussant ainsi le problème sur Suisse. Des bassins de rétentions sont prévus sur la commune de Juvigny.

Mes questions sont les suivantes :

- *Qu'est-ce qui est prévu et a été fait suite au contrat de rivières de 2004 entre la Suisse et la France ?*
- *Combien Genève doit-il verser à la France pour financer les bassins de rétention sis sur la commune de Juvigny ?*